

Le 9 novembre 2021

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
[Frchette.yves@hydroquebec.com](mailto:Frchette.yves@hydroquebec.com)

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2019-039  
Votre dossier : R-4071-2018  
Notre dossier : R056043 YF

---

Chère consoeur,

Dans sa décision citée en rubrique, la Régie de l'énergie (« Régie ») a accueilli des demandes de traitement confidentiel d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (« Transporteur ») portant sur les coûts annuels et détaillés de projets jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an de leur mise en service finale.

Le Transporteur informe la Régie de la date de mise en service finale du projet ci-après décrit, qui constitue le point de départ de la computation du délai précité. Il présente également, dans le tableau ci-dessous, des renseignements utiles liés à ce projet.

<b>Demande d'autorisation d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité relative à la reconstruction d'une ligne souterraine entre les postes Beaumont et Dorchester, R-4071-2018 (D-2019-039, paragraphes 60 et 61).</b>
--

Interdiction de divulgation, publication et diffusion des pièces suivantes et des renseignements qu'elles contiennent et, le cas échéant, des renseignements caviardés qu'elles contiennent :
---

- HQT-1, Document 2 (B-0008)
- HQT-1, Document 2, Annexe 1 (B-0009)
- HQT-1, Document 2.1 (B-0010)

Mise en service finale* : août 2021
-------------------------------------

\*La mise en service de la ligne a eu lieu en décembre 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette